

*La Constitution*

doute que la plupart des citoyens du Nouveau-Brunswick et de ma circonscription sont d'avis que le Canada doit inclure la province de Québec.

Je pense également, madame la Présidente, qu'ils sont généralement en faveur des principes de participation des autochtones à notre réforme constitutionnelle et d'autonomie gouvernementale des autochtones. Il y a évidemment des inquiétudes au sujet des moyens de faire reconnaître ces principes, mais la plupart des gens de Fredericton—York—Sunbury souhaitent qu'on s'engage dans cette voie de la manière la plus rapide et la plus constructive possible.

Ils appuient aussi les mesures permettant d'améliorer le fonctionnement objectif et constructif de la Chambre des communes et d'accroître la responsabilité des députés. Pour ma part, je dois dire que je ne me sens nullement inhibé à cet égard et j'adhère aux principes de démocratie parlementaire ainsi qu'au système de partis et de groupes parlementaires dans lequel j'estime pouvoir faire avancer la cause de mes citoyens et de mes électeurs, conformément aux grandes traditions du Parlement et de notre pays.

• (2000)

Au sujet de la réforme du Sénat, un groupe étonnamment nombreux serait parfaitement heureux que le Sénat disparaisse. En contrepartie, d'autres appuient un Sénat élu, efficace et égal. La plupart des gens ne croient pas vraiment qu'on puisse parvenir à l'égalité numérique, mais mes électeurs et moi appuyons la représentation régionale.

Les citoyens de Fredericton—York—Sunbury sont très inquiets au sujet du concept d'union économique forte. En tant que membres fondateurs de la Confédération, nous touchons les dividendes de cette union depuis des années; aujourd'hui, ces dividendes se chiffrent à près de 8 milliards de dollars par an pour le Canada atlantique, soit presque 3 600 dollars par habitant. Il est capital de poursuivre cet effort d'égalisation dans la vie économique de notre pays.

Je voudrais rapporter deux autres questions importantes au yeux de mes électeurs.

Premièrement, ils estiment que la Charte des droits et libertés devrait être élargie, de manière à faire état du sens des responsabilités dont les Canadiens doivent faire preuve dans la conduite des affaires du pays.

Enfin, la Constitution devrait tenir compte de la notion de responsabilité économique et financière. En général, notre société devrait payer ses dépenses et éviter de contracter des dettes en temps normal, sauf pour obtenir la souplesse dont elle a besoin à intervalles réguliers pour planifier l'économie. Voilà le genre de responsabilité que nous devrions assumer.

Je sais qu'il me reste peu de temps, mais je voudrais conclure brièvement en signalant l'immense fierté et le sens du devoir que j'ai ressentis en cherchant, avec mes électeurs, à comprendre les propositions constitutionnelles. Je crois que les habitants de la circonscription de Fredericton—York—Sunbury en sont venus à un consensus. Ils appuient en général les initiatives proposées par le gouvernement, mais surtout les efforts que déploient tous les députés et tous les citoyens, du moins je l'espère, pour unir notre pays.

**M. Bob Kilger (Stormont—Dundas):** Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir participer ce soir à ce débat spécial sur la Constitution et de dire comment les électeurs de Stormont—Dundas, que je représente, perçoivent cette importante question.

Le mois dernier, j'ai tenu une série de forums constitutionnels dans ma circonscription, plus précisément à Iroquois, à Finch et à Cornwall. Je voulais discuter avec mes électeurs, d'une façon simple et tout à fait impartiale, de chacune des 28 propositions constitutionnelles présentées par le gouvernement fédéral.

En organisant ces forums constitutionnels, je voulais donner à mes électeurs l'occasion de faire entendre leurs points de vue et leurs opinions. À mon avis, il est absolument essentiel que les Canadiens aient la chance de participer au processus de réforme constitutionnelle. Il est important d'écouter ce qu'ils ont à dire, car nous savons trop bien à quel point il est dangereux de procéder à une réforme constitutionnelle sans consulter pleinement et ouvertement le public et sans l'inviter à y participer.

En plus des trois forums constitutionnels que j'ai tenus dans ma circonscription, j'ai aussi joint un questionnaire au dernier bulletin parlementaire que j'ai envoyé à mes électeurs. Je crois qu'il incombe à tous les députés de faire eux-mêmes des démarches pour découvrir ce que leurs électeurs pensent d'une question aussi importante que celle que nous débattons aujourd'hui.